



**Rapport d'information  
du Conseil communal  
au Conseil général en réponse  
au postulat n° 182 intitulé « Stratégie  
en matière de partenariats et  
jumelages internationaux »**

(Du 2 septembre 2019)

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

En date du 23 avril 2018, votre Autorité a adopté, par 26 voix contre 5 et 7 abstentions, le postulat déposé par le groupe Vert'libéraux/PDC, par M. Mauro Moruzzi et consorts, dont la teneur est la suivante :

*« Le Conseil communal est prié de définir une stratégie plus précise, ambitieuse et cohérente en matière de jumelages ou de partenariats internationaux et de soumettre un rapport au Conseil général à ce propos. »*

## **1. Introduction**

Nous devons à un ancien maire de Denver (Colorado, USA) une formule percutante sur la dimension grandissante de l'urbanisation. Pour Wellington Webb, « le XIXe a été le siècle des empires, le XXe celui des Etats nations. Le XXIe siècle sera celui des villes ».

S'il ne nous appartient pas de prendre position sur cette affirmation catégorique, il est indéniable que le rôle des villes est appelé à se modifier et, probablement, à gagner en importance. Plusieurs facteurs soulignent cette tendance de fond.

D'une part, on constate une urbanisation croissante qui, selon les analystes<sup>1</sup>, devrait conduire à avoir en 2050 quelque sept milliards d'habitants urbains.

D'autre part, l'insécurité découlant de la mondialisation de nos échanges, les tensions internationales croissantes sur fond de guerres commerciales font que les villes (re)deviennent un point d'ancrage fort pour des citoyennes du monde balloté-e-s entre l'ivresse d'une planète largement interconnectée et le besoin d'un enracinement local.

A ces éléments géopolitiques s'ajoute un autre phénomène : l'émergence de villes constituées en écosystèmes propres, appelées à se réorganiser en prenant le tournant du numérique qui offre un nouveau tissu d'infrastructures tendant à renforcer la connectivité et les échanges.

Dans ce contexte, la question soulevée par le postulat prend une importance majeure et souligne la nécessité de valoriser nos relations extérieures avec d'autres villes en Suisse, en Europe et dans le monde.

Par ailleurs, la population de notre ville (ainsi que de notre canton) a toujours fait preuve d'ouverture au monde. Les choix exprimés lors des différentes votations communales ou cantonales (droit de vote et d'éligibilité des étrangers, par exemple) ou fédérales (relations avec l'Europe ou initiatives anti-immigration, notamment) témoignent de cet attachement à une vision du monde ouverte sur l'extérieur et à l'Autre que l'on ne connaît pas (encore).

Cet état d'esprit a d'ailleurs valu à Neuchâtel diverses distinctions au nombre desquelles on rappellera en particulier les prix reçus du Conseil de l'Europe en reconnaissance des efforts accomplis pour propager l'idéal d'unité européenne. Notre Ville a ainsi reçu:

- en 1998, le diplôme européen ;
- en 2006, le drapeau d'honneur ;
- en 2013, la plaquette d'honneur.

---

<sup>1</sup> Grégoire Allix, Le Monde, 27 juin 2019 ([https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/06/27/sur-les-deux-milliards-de-terriens-en-plus-en-2050-la-moitie-vivra-dans-un-bidonville\\_5481930\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/06/27/sur-les-deux-milliards-de-terriens-en-plus-en-2050-la-moitie-vivra-dans-un-bidonville_5481930_3232.html))

Enfin, notre Conseil a rappelé à plusieurs reprises, notamment au travers de ses Programmes politiques, son souhait de voir la Ville de Neuchâtel s'ouvrir, que ce soit en termes de rayonnement vers l'extérieur ou d'intensification de son attractivité.

## **2. Point de situation sur les jumelages et relations extérieures de la Ville de Neuchâtel**

### **2.1. Nos jumelages**

Qui trop embrasse mal étreint. Notre ville a conclu trois jumelages officiels, le premier en 1975 avec Besançon en France, puis en 1997 avec les villes de Aarau en Suisse et Sansepolcro, en Italie. Par les liens privilégiés noués et approfondis au fil des années avec ces cités, notre Ville peut ainsi se targuer de jouir de trois jumelages vivants, avec des échanges culturels, sportifs, muséaux, scolaires ou personnels réguliers. De l'avis de notre Conseil, un jumelage doit faire ses preuves sur la durée. Et de ce point de vue, il sied de souligner qu'après plusieurs décennies, nos jumelages sont toujours pertinents, vécus et vivants et n'ont pas été rangés sur les rayonnages de nos archives.

Avec trois villes représentant trois de nos langues nationales, les choix effectués par le passé ne l'ont pas été de façon aléatoire mais sur la base d'une volonté d'exprimer des facettes significatives de l'identité culturelle de notre cité en Suisse et en Europe. Le fait qu'au surplus deux de ces villes se situent au sein de l'Union européenne a également permis à notre ville de participer à des programmes de coopération, notamment avec le Burkina Faso et la Palestine, dont les effets ont pu être démultipliés, par rapport à notre contribution, de par le fait que la démarche s'inscrivait dans un projet européen plus large. La participation à des programmes européens de coopération transfrontalière n'est pas oubliée non plus, s'agissant plus spécifiquement de Besançon.

Notre Conseil est régulièrement sollicité par des communes, des associations ou des particuliers pour conclure des jumelages dans de nombreuses régions du monde, souvent des pays francophones. Considérant qu'un jumelage doit prendre un véritable sens de rapprochement entre des collectivités humaines organisées politiquement, il doit déjà exister comme point de départ des liens historiques, culturels, sociaux et économiques assez forts, portés par des personnes et des organisations non seulement issues des autorités, mais aussi de la société civile.

### **2.1.1. Jumelage avec la Ville de Besançon**

Un dialogue historique s'est instauré entre les Villes de Besançon et de Neuchâtel. L'histoire nous rappelle en effet que les deux cités ont souvent participé d'un sort commun dans l'Antiquité et dans le haut Moyen-Age. Empire romain, invasions burgondes, royaume de Bourgogne ont vu Neuchâtel et Besançon relever d'une même Autorité politique. Mais si l'on veut s'en tenir aux relations de ville à ville, il faut attendre l'octroi des franchises à l'une et à l'autre, au XII et XIII ème siècle pour entrer véritablement en matière.

Relevons dans ce cadre qu'octroyée par Ulrich et Berthold, la charte de la Ville de Neuchâtel, datée de 1214, est calquée sur celle de Besançon, fait qui devait engendrer d'un tissu assez riche d'échanges. C'est donc tout naturellement que, depuis 1975, les liens entre les villes se sont formellement fortifiés au travers d'un pacte de jumelage.

Outre la participation de Neuchâtel à des programmes de coopération évoqués ci-dessus, d'étroites relations se sont dès lors nouées, pour l'ensemble des jumelages, dans les domaines culturel, associatif, économique, commercial, viticole, académique, sportif et social dont le détail est régulièrement mentionné dans les rapports de gestion.

### **2.1.2. Jumelage avec la Ville d'Aarau**

Le 5 octobre 1981, votre Autorité acceptait par 34 voix sans opposition une motion de Mme Michèle Berger-Wildhaber concernant les relations de Neuchâtel avec la Suisse alémanique. Jusqu'en 1997, date du jumelage officiel, de nombreux échanges ont eu lieu entre les villes, sur le plan scolaire en particulier et au niveau de la population.

A témoin des journées de rencontre ont été régulièrement organisées en 1986, 1988 et 1989 et des échanges d'élèves mis sur pied de façon à développer les liens au niveau de la jeunesse, dans l'attente du pacte de jumelage officiellement scellé par votre Autorité le 7 avril 1997 par 35 voix contre 1.

### **2.1.3. Jumelage avec la Ville de Sansepolcro**

L'Association des Toscans de Neuchâtel a été créée en 1977 afin de favoriser l'intégration de ses membres dans leur terre d'accueil. De solides liens d'amitié se sont développés sur le plan culturel. Le 20<sup>ème</sup> anniversaire du Cercle des Toscans, en 1997 a été une opportunité que les Autorités de la Ville n'ont pas manquée en répondant favorablement aux

sollicitations de concrétiser formellement, et simultanément avec la Ville d'Aarau, les liens avec la patrie de Piero della Francesca.

L'histoire de Sansepolcro peut être considérée comme l'un des exemples les plus significatifs de la civilisation artistique du XVI<sup>ème</sup> siècle. Et c'est dans un décor magnifique que des hommes en armures, habillés selon la reproduction fidèle des tableaux de Piero della Francesca, font honneur à la mémoire des vertus civiques anciennes de leurs ancêtres en se mesurant entre eux lors d'un concours de tir à l'arbalète à l'occasion du « Palio della Balestra ».

#### **2.1.4. Autre partenariat envisagé - Guimarães**

Suite au séjour à Neuchâtel de l'équipe nationale de football du Portugal durant l'Euro 2008, les Autorités de la Ville de Guimarães, capitale européenne de la culture en 2012, encouragées par l'importante communauté portugaise neuchâteloise, avaient souhaité nouer des liens privilégiés avec notre cité.

Dans le prolongement de la motion interpartis, adoptée sans débat par votre Autorité le 31 octobre 2011, demandant à notre Conseil d'étudier les voies et moyens de conclure un pacte de jumelage avec la Ville de Guimarães, plusieurs invitations n'ont pu être honorées en raison de difficultés économiques rencontrées par la cité lusitanienne. Durant l'année 2015, comme mentionné dans le rapport de gestion, des démarches ont été entreprises afin de réactiver les liens avec la cité berceau du Portugal.

Les espoirs de développement des actions dans la perspective d'un jumelage n'ont malheureusement pas permis de répondre aux attentes respectives. Seuls des liens au niveau des Parlements des Jeunes se sont concrétisés dans le cadre des Sessions européennes.

Les objectifs de la motion, par ailleurs classée dans le cadre du rapport de gestion de l'exercice 2015, n'ont ainsi pas été réalisés de sorte que les relations entre les deux villes, géographiquement éloignées, se sont limitées depuis à l'envoi d'invitation, sans suite, aux diverses manifestations organisées sur le territoire communal.

Vu la grande difficulté, voire l'impossibilité, de faire progresser nos relations avec la Ville de Guimarães, nous entendons mettre un terme à nos efforts tendant à la conclusion d'un pacte formel de jumelage avec cette ville. Les relations entre nos villes se limiteront à l'avenir aux échanges existants au niveau des Parlements des Jeunes ainsi qu'à des

échanges ou collaborations ponctuelles, en fonction des opportunités qui se présenteront.

## **2.2. Relations extérieures de la Ville de Neuchâtel**

Notre ville n'est – et de loin pas – absente de la scène nationale ou internationale.

Même si nous n'entendons pas développer ici l'ensemble de nos collaborations ou appartenances à des organismes supracommunaux, il nous paraît important de rappeler que notre ville est membre, notamment : de l'Union des villes suisses, de la Région capitale suisse, de la Coordination des Villes de Suisse romande, du RUN, du Réseau des villes de l'Arc jurassien, du réseau des Cités de l'Energie et collabore à plusieurs programmes mis en place dans le cadre du Conseil de l'Europe.

Les musées de la ville de Neuchâtel, par leurs riches collections et partenariats, sont aussi au cœur de nombreuses relations internationales. On peut mentionner, à titre d'exemple, les relations avec le Japon en lien avec le premier traité d'amitié et de commerce conclu entre la Suisse et le Japon, en 1864, dont le Musée d'ethnographie possède un original, et qui a vu le prince héritier, devenu aujourd'hui Empereur, venir en visite officielle à Neuchâtel avec le président de la Confédération, dans le cadre des commémorations du 150<sup>ème</sup> anniversaire du traité en 2014.

Dans le sens du présent postulat, nous nous limiterons aux partenariats internationaux et aux jumelages auxquels la Ville est partie prenante, présentés ci-après dans l'ordre chronologique.

### **2.2.1. Opération Villages Roumains**

Le 3 avril 1989, votre Autorité adoptait à l'unanimité une motion interpartis, nantie de la clause d'urgence, concernant le plan de systématisation du Gouvernement roumain. Elle demandait à notre Conseil « de faire toutes les démarches nécessaires pour que la Ville de Neuchâtel puisse parrainer un des villages menacés » et de concrétiser dans toute la mesure du possible les actions prévues par la Coordination suisse romande de l'opération.

C'est la Commune de Lunca de Jos, dans le Département de Harghita, qui a été attribuée à la Ville de Neuchâtel par le Bureau de la Coordination romande à Genève. Elle compte neuf villages et, à l'époque, 5430 habitants, et est située au nord-est de la Ville de Miercurea Ciuc.

Dans le prolongement de l'acceptation de la motion, un groupe de travail a notamment permis :

- L'organisation d'une Quinzaine de solidarité, du 19 au 30 juin 1989 ;
- L'envoi d'une lettre officielle au Gouvernement roumain ;
- L'installation de panneaux d'information aux accès principaux de la cité ;
- La tenue de conférences et d'une exposition au péristyle de l'Hôtel de Ville ;
- La récolte de nourriture, de vêtements et de médicaments ;
- La participation d'une délégation à une action cantonale en Roumanie, du 3 au 10 février 1990 ;
- La tenue d'une exposition dans le prolongement des constatations faites sur place.

Votre Autorité a classé la motion no 184 en date du 1<sup>er</sup> octobre 1990 (rapport d'information du 10 septembre 1990).

Notre Ville poursuit ses actions de soutien au village de Lunca de Jos et dans le Département de Harghita sous la coordination d'un groupe de travail interne chargé de la coopération technique et démocratique. Les actions réalisées sont régulièrement mentionnées dans le cadre du rapport de gestion.

### **2.2.2. Agences de Démocratie locale**

Les Agences de la Démocratie Locale (ADL) ont été créées pour répondre aux demandes des représentants des pouvoirs locaux et régionaux qui désiraient venir en aide aux régions d'ex-Yougoslavie ravagées par la guerre. La première ADL a été fondée à Subotica, en Serbie-Monténégro, en 1993. A sa suite, 10 autres ADL ont été créées dans tous les pays d'ex-Yougoslavie. Les Agences sont situées en dehors des capitales, là où la communauté internationale est généralement peu représentée.

Initialement, les ADL aidaient la population locale grâce à l'aide humanitaire. Après la fin de la guerre, les buts ont changé et les ADL prennent maintenant part au difficile processus de reconstruction des communautés locales, à la promotion du respect des droits de l'homme et au rétablissement des relations entre les différents groupes ethniques.

Les fonds des ADL proviennent de différentes sources qui incluent le Conseil de l'Europe, le Congrès des Pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, la Commission européenne, les Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la Coopération en Europe (OSCE). De plus, les ADL et

l'Association faîtière reçoivent un support financier de différents Etats, dont la Suisse. La Ville de Neuchâtel apporte régulièrement son soutien à l'ADL du Centre et Sud de la Serbie et Monténégro, créée en 2001.

### **2.2.3. Accueil de festivités officielles étrangères à Neuchâtel**

La Ville de Neuchâtel est depuis toujours une terre d'accueil pour les populations du monde dont une part significative s'y est établie. Dans le but de favoriser les relations et de mettre en valeur l'esprit d'ouverture de Neuchâtel à l'Europe et au Monde, notre Conseil a récemment créé un concept d'accueil des festivités officielles (fêtes nationales et événements importants) d'autres pays sur notre territoire.

Une lettre d'intention a été adressée aux ambassades des pays suivants **(cf. annexe 1)** :

- pays limitrophes ;
- pays les plus représentés à Neuchâtel ;
- pays dont des liens sont déjà établis avec la Ville de Neuchâtel ;
- pays faisant partie de l'Alliance des « Neuchâtel du Monde ».

La Ville n'est pas organisatrice, elle met toutefois à disposition un lieu emblématique de son patrimoine et se permet de proposer qu'une invitation soit envoyée aux associations neuchâteloises du pays en question. D'autres modalités, comme l'octroi d'un apéritif, la mise à disposition de décorations florales et un message de bienvenue, sont également proposées.

L'ouverture à l'Autre, la solidarité et le respect sont des valeurs que notre Ville souhaite encourager envers la population mais également en dehors de ses frontières. Nul doute que cette nouvelle offre en fera la promotion.

### **2.2.4. L'Alliance des Neuchâtel du Monde**

#### **2.2.4.1 Généralités**

Neuchâtel est une des huit villes fondatrices, en 1998, de l'Alliance des Neuchâtel du Monde, à l'instigation de la ville japonaise de Shinshiro. Cette alliance, riche aujourd'hui de 17 villes, de 15 pays et sur 5 continents, réunit des villes ayant en commun une dénomination faisant référence à un « nouveau château » ou « nouveau bourg ».

Les membres de l'Alliance se réunissent tous les 2 ans en une conférence dédiée à chaque fois à un thème particulier donnant lieu à des échanges d'expériences et de bonnes pratiques. Les thèmes retenus à ce jour – sur la base des préoccupations communes des villes membres – figurent sous **annexe 2**.



#### **2.2.4.2 Organisation et gouvernance**

Ayant son siège en Angleterre, à Newcastle-upon-Tyne où se trouve son secrétariat général, l'Alliance est organisée en une forme juridique du droit anglais qui s'apparente largement à une association au sens des articles 60ss de notre code civil.

La conduite de l'Alliance est confiée à un comité composé de représentant-e-s de cinq villes sous la présidence de la ville organisatrice de la prochaine conférence.

Sous l'impulsion de notre Ville, l'Alliance s'est dotée depuis la dernière conférence de règles sur le droit de vote afin de marquer une différence entre les villes représentées au sein de l'Alliance par leurs Autorités de celles dont l'appartenance relève seule d'une initiative citoyenne financée par des fonds privés.

A l'interne, la responsabilité politique du dossier relève de la Direction de l'économie. Neuchâtel participe au financement du fonctionnement de l'Alliance à hauteur d'un montant de l'ordre de CHF 10'000.- par an.

#### **2.2.4.3 Implication des jeunes**

Depuis 1998, le Parlement des Jeunes présent dans notre ville a fait des émules au sein des villes de l'Alliance, cette institution se propageant dans plusieurs d'entre elles. C'est ainsi sur le modèle de notre Parlement des Jeunes qu'a été créé le premier Parlement des jeunes au Japon. Depuis une dizaine d'année, il a été par ailleurs admis que les délégations participantes aux conférences devaient si possible comprendre des représentant-e-s du Parlement des Jeunes, à raison d'un quart environ.

Ainsi, parallèlement à la conférence des « adultes », se tient une conférence des « jeunes » qui travaillent sur des projets spécifiques. Lancé en 2018 à Shinshiro, un projet d'application (Connectstle) devant connecter les jeunes des différentes villes et les inciter à visiter les autres villes membres du réseau est en voie de développement et devrait être finalisé en 2020 à Neuchâtel.

#### **2.2.4.4 Quelles suites au rapport 14-022 ?**

En date du 15 octobre 2014, nous vous avons adressé le rapport 14-022 concernant la participation de notre Ville aux travaux de l'Alliance des Neuchâtel du Monde.

Par ce rapport, accepté par le Conseil général le 10 novembre 2014 par 24 voix contre 9 et 3 absentes, nous entendions nous doter des moyens

nécessaires à la conduite de plusieurs projets concrets devant être finalisés en priorité avec cinq villes partenaires :

- Les échanges scolaires avec la Ville de Shinshiro ont été régulièrement menés. Après 2005, des lycéen-ne-s japonais-e-s sont venues à Neuchâtel en 2015 et en 2017. D'autres viendront à l'été 2020.

Parallèlement, deux jeunes étudiantes neuchâteloises en relations internationales ont eu la chance d'être engagées pour une année chacune au sein de l'Administration communale de Shinshiro dans le but de renforcer les relations extérieures de cette ville et de préparer la Conférence 2018 de l'Alliance qui s'est tenue au Japon. Une collaboration plus institutionnalisée entre notre Lycée Jean-Piaget et la Yukyokan High School, à Shinshiro, est en discussion et pourrait aboutir d'ici 2020 ou 2021. Elle prévoit des visites à la fois de lycéen-e-s neuchâtelois-e-s au Japon et inversement.

A noter toutefois que d'autres projets, non prévus en 2014 avec Shinshiro, se sont développés dans l'intervalle, tel par exemple un rapprochement entre les clubs services Lions ou encore le Dojo de Neuchâtel – Espace culturel qui s'est rendu au Japon pour la seconde fois.

- Le soutien à apporter à Newcastle-Clarington en vue de la préparation de la Conférence 2016 au Canada a pu se produire comme prévu. Grâce aux nouvelles technologies, ce soutien a pu intervenir sans générer de frais importants ni de déplacement en Amérique du Nord (vidéoconférence, échange de mails, échanges de documents).
- Les projets initiés avec Nyborg (city branding), Nové Hradý (parc périurbain) et Newcastle/Afrique du Sud (économie) n'ont en revanche pas abouti, du fait que Neuchâtel doit également s'adapter aux contraintes, moyens et disponibilités des partenaires potentiels. En l'espèce, l'intérêt pour certaines mesures a disparu (parc périurbain) et la fixation de nécessaires priorités en a empêché d'autres de se réaliser (city branding). Des changements au niveau des autorités locales (Newcastle/Afrique du Sud) peuvent également conduire à l'abandon de projets.

Les crédits sollicités et portés au budget (50'000 francs par an) n'ont ainsi pas été utilisés, sous réserve des échanges scolaires avec Shinshiro qui ont globalement représenté une charge de quelque 20'000 francs.

### **3. Vision politique**

La question posée par le postulat interpelle notre Conseil et pose plus globalement celle des relations extérieures de notre ville.

Comme il l'a affirmé dans son Programme politique 2014-2017 et confirmé pour l'édition 2018-2021, notre Conseil entend offrir à la Ville de Neuchâtel un positionnement national et international qui soit le reflet de l'esprit d'ouverture à autrui et à la culture qui la caractérise de longue date.

A ce jour, notre Ville ne dispose pas de ressources en personnel spécifiquement dédiées à nos relations extérieures.

La Chancellerie assure la conduite des dossiers de jumelage et entretient, protocolairement, les relations avec des villes tierces. Il en va de même des relations avec les conférences nationales généralistes (Union des villes suisses, etc.).

L'accompagnement des différentes conférences thématiques (conférence des directeurs des finances, etc.) est confié aux Directions respectives.

La coordination des travaux relatifs à l'Alliance des Neuchâtel du Monde est assurée par le Chancelier et le Chargé de mission du Conseil communal, sous la conduite de la Direction de l'économie.

Cette même Direction de l'économie assure la présidence de la Coordination des Villes de Suisse romande.

La Direction de l'agglomération assure la coordination de nos travaux et de nos représentations au sein de divers organismes de collaboration au niveau régional (RUN, Réseau des villes de l'Arc jurassien, Accord de positionnement stratégique de la région Neuchâtel Littoral, etc.). La participation de notre Ville à la Région Capitale Suisse est opérationnellement confiée à la Direction de la mobilité avec l'appui du Chargé de mission du Conseil communal.

Cette situation organisationnelle, pragmatique est amenée à évoluer. C'est pourquoi, dans le cadre des travaux relatifs à la mise en place de la nouvelle commune suite à la fusion, ce point devra faire l'objet d'une attention particulière.

D'ici à la fin de la législature en cours, notre Conseil entend valoriser le travail accompli dans le contexte actuel et mettre son énergie, par les différentes Directions impliquées et par la Chancellerie, à renforcer le contenu des relations que notre Ville entretient avec ses partenaires.

Comme exprimé dans notre Programme politique 2018 – 2021, un axe de rayonnement de notre Cité est à rechercher dans le contexte de la langue française, du fait notamment que Neuchâtel abrite le Fonds Rousseau et ses originaux inestimables ou encore du fait que notre journal local est le plus ancien de langue française. Dans ce sens, notre Conseil entend valoriser davantage la Semaine de la langue française et de la francophonie, dont le siège suisse se trouve au secrétariat de la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) basé dans notre ville, en collaboration avec l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) de l'UniNe, la BPUN, les bibliothèque Pestalozzi et Bibliomonde, les libraires de la ville et les associations culturelles intéressées, notamment les « Lundis des mots ».

### **3.1. Faire vivre nos jumelages**

Certains événements se déroulant annuellement permettent aux Autorités de se rencontrer, notons à titre d'exemple la Fête des vendanges, durant laquelle nos trois villes jumelées nous retrouvent habituellement le dimanche pour la journée officielle alors qu'à Sansepolcro, notre Autorité est conviée au Palio della balestra, compétition historique d'arbalétriers se déroulant début septembre.

Outre les collaborations bilatérales entre certains services de nos villes, s'ajoutent évidemment d'autres rencontres dans différents domaines, dont les plus représentatives sont recensés dans **l'annexe 3**.

Il en ressort que nos 3 jumelages sont cohérents, vivants, intéressants et enrichissants. La vie associative y est en particulier impliquée et nous avons à cœur de confirmer les lignes directrices présidant à l'action de notre Conseil.

Nous entendons toutefois mieux valoriser nos jumelages, et par analogie, le Passeport des Neuchâtel du Monde, comme une opportunité de combiner aux projets culturels et sportifs une dimension de promotion touristique de la ville et de la région.

Compte tenu de la fusion à venir, il nous paraît toutefois difficile d'envisager de rechercher maintenant de grandes avancées tendant à conclure de nouveaux jumelages. En effet, les communes partenaires au projet de fusion Neuchâtel Ouest n'ont passé aucun jumelage et d'éventuelles autres orientations devront être décidées par les Autorités de la nouvelle commune.

Nous examinerons par ailleurs de quelle manière nous pourrions rendre un hommage particulier aux personnes qui ont joué et/ou jouent encore

aujourd'hui dans nos villes amies un rôle prépondérant au rayonnement de notre ville, en reconnaissance de leur engagement, plus particulièrement de leur implication et de leur soutien aux diverses actions menées de concert avec Neuchâtel.

### **3.2. Construire sur la base de l'Alliance des Neuchâtel du Monde**

Notre Conseil considère que l'Alliance des Neuchâtel du Monde nous offre moult possibilités de collaborations internationales dans diverses politiques publiques. Nous considérons également important de réaliser des projets dont nos concitoyen-ne-s peuvent profiter directement.

Ainsi, lors de la Conférence 2018, nous avons insisté sur le fait que des projets concrets puissent être retenus. Trois volets nous tiennent particulièrement à cœur :

- L'organisation d'échanges linguistiques en famille d'accueil destinés aux jeunes. Notre réseau offre un large choix de villes anglophones, une ville germanophone et une palette d'autres langues qui peuvent intéresser de jeunes neuchâtelois-e-s.

Afin d'éviter de créer des doublons et des frais inutiles, nous essayons actuellement, au niveau de l'Alliance, de mettre sur pied un réseau d'échange en collaboration avec le Rotary, Club service qui, à l'instar du Lions Club, dirige un vaste programme d'échanges non commerciaux de jeunes dans le monde.

- L'organisation d'échanges d'expositions ; on peut distinguer deux volets :
  - valoriser des expositions conçues dans nos musées en les proposant aux musées intéressés des autres villes du réseau ;
  - permettre à nos artistes de présenter et valoriser leur travail dans d'autres villes, d'une part, et à notre population de découvrir les travaux d'artistes d'ailleurs, d'autre part.

A ce titre, on peut d'ores et déjà mentionner que l'édition 2020 du Buskers Festival sera particulière puisqu'elle réunira, essentiellement nous l'espérons, des groupes et artistes venant des différentes villes membres du réseau.

Par ailleurs, le projet artistique « l'Homme Bleu », sera en tourné dans les différentes villes membres de l'Alliance au cours de l'année 2020 dans le cadre de la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'Homme Bleu.

- La promotion et le développement de projets économiques en impliquant les entreprises et les Chambre de commerce de notre ville ainsi que des villes partenaires.

Nous y voyons un moyen de mettre en œuvre la volonté exprimée dans notre Programme politique 2018 – 2021 de renforcer le rayonnement notamment économique et touristique de notre ville par la promotion au niveau international des compétences et des forces de notre tissu économique.

Au-delà de ces échanges et collaborations multilatérales, notre Conseil est convaincu qu'il sied de construire des relations privilégiées avec quelques villes, proches géographiquement, comparables par la taille et partageant avec nous des valeurs communes. On pense ainsi en priorité aux villes membres situées en Europe. A ces villes s'ajoute celle de Shinshiro avec laquelle nous sommes par ailleurs liés depuis 2005 par un Pacte d'amitié et de fraternité. Nos échanges sont au surplus fréquents et fructueux.

Ce choix est motivé par la meilleure compréhension qui peut régner entre ces villes, la plus grande facilité à se voir et la volonté de réussir à monter des projets communs et concrets au bénéfice de nos populations.

### **3.3. Accueillir la 12<sup>ème</sup> Conférence de l'Alliance des Neuchâtel du Monde**

Comme annoncé dans le rapport 14-022 déjà mentionné, notre Ville accueillera l'an prochain la Conférence des Neuchâtel du Monde, 20 ans après avoir été ville hôte une première fois.

Le thème retenu pour cette 12<sup>ème</sup> Conférence des Neuchâtel du monde est : « *Smart cities : l'innovation au service de la population* ». Ce sujet est d'une grande actualité pour notre ville qui développe actuellement sa stratégie « smart city » ainsi que pour plusieurs villes membres du réseau qui, soit, viennent d'adopter une telle stratégie, soit en sont au même stade que notre Ville.

Ce sujet s'inscrit au surplus parfaitement dans la démarche voulue par le Conseil d'Etat et la Région Neuchâtel Littoral qui a fixé dans l'accord de positionnement stratégique nous concernant l'objectif pour Neuchâtel Littoral de « *devenir une « smart région », c'est-à-dire une région qui met le développement technologique au service du bien-vivre, du développement durable et, plus globalement, de l'humain* ».

Il s'agira également d'une belle opportunité de valoriser notre pôle d'innovation technologique.

La Conférence se tiendra du mardi 21 avril au mardi 28 avril 2020. Ces dates ont été fixées en collaboration avec les hôteliers de notre Ville. Il s'agissait en effet pour nous de viser une période de faible fréquentation dans le but de ne pas « prendre la place » d'une autre clientèle, d'une part, et de pouvoir bénéficier de prix favorables, d'autre part.

Outre les séances de travail, la Conférence comprendra une première journée dédiée à la cérémonie d'ouverture (publique), à la découverte de la Ville et à une rencontre avec la population dans le cadre d'une exposition présentant les villes membres et offrant une vitrine aux entreprises qui auront accepté de sponsoriser notre manifestation. Un apéritif dinatoire sera offert à cette occasion.

En parallèle à ces travaux, des sessions de travail des délégué-e-s des Parlements des Jeunes seront tenues. Il s'agira essentiellement pour eux de finaliser le développement de l'application « Connectstle ». Ils se pencheront également sur la notion de citoyenneté et le rôle des jeunes dans nos sociétés.

Au surplus, nous entendons organiser diverses visites, rencontres et manifestations permettant aux participant-e-s de découvrir les richesses de notre ville tant d'un point de vue artisanal, technologique, culturel, touristique que gastronomique.

Accueillir une centaine de personnes durant huit jours en mettant sur pied un programme de travail et quelques divertissements représente un coût non négligeable.

Comme de coutume, les participant-e-s à la Conférence prennent en charge leur transport jusqu'à Neuchâtel et contribuent aux frais de la manifestation.

Le budget global de la manifestation se monte à ce stade à un total de charges de l'ordre de 410'000 francs pour des recettes attendues de quelque 260'000 francs (contributions des participants et sponsoring). C'est ainsi un montant de l'ordre de 150'000 qui restera à charge de la Ville. L'ensemble de ces éléments sera porté au budget 2020 de la Chancellerie.

#### **4. Impacts de la proposition sur l'environnement, les finances et le personnel communal**

La vision présentée et les développements attendus exposés dans le présent rapport n'auront pas d'effet sur les finances et le personnel

communal. En effet, aucune nouvelle dotation budgétaire ou en personnel n'est prévue, l'enveloppe dédiée demeurant fixant à 10'000 francs par an et par jumelage.

S'agissant des aspects environnementaux, nous privilégions le train dans nos échanges liés aux jumelages et, lorsque nous sommes appelés à nous déplacer pour les Neuchâtel du Monde, nous nous acquittons de la compensation CO2 correspondante aux vols effectués.

Demeurent réservées les conséquences financières de l'accueil de la Conférence des Neuchâtel du Monde en 2020 dans notre ville qui sont explicitées dans le chapitre 3.3 ci-dessus.

## **5. Conclusion**

La ligne politique tenue à ce jour et que notre Conseil entend poursuivre a fait ses preuves. Les relations internationales que notre Ville entretient sont cohérentes et pertinentes. Elles visent à permettre de réels échanges, concrets et physiques, autorisant une participation effective tant des milieux artistiques, sportifs, associatifs ou scolaires que de la population en général.

Quand bien même les propositions de rapprochement avec d'autres villes et la suggestion d'envisager un jumelage peuvent bien évidemment émaner de membres de votre Autorité, par voie de motions ou de postulats, notre Conseil n'envisage pas à ce stade de multiplier les partenariats internationaux.

Comme exposé dans le Programme politique 2018-2021, nous entendons privilégier le rayonnement et l'attractivité de notre ville en respectant des cercles successifs : en premier lieu, il nous incombe de mener à bien le projet de fusion qui verra notre Commune grandir sensiblement et impliquera une réforme de nos institutions. Suit la mise en œuvre de l'Accord de positionnement stratégique (APS) qui a donné naissance à la Région Neuchâtel Littoral. Cette dernière est appelée à jouer un rôle central dans le développement et l'attractivité, notamment économique, de l'ensemble du Littoral et du canton. Le troisième cercle de notre action vise à faire vivre au profit de notre population les jumelages existants et à développer les relations ponctuelles avec l'une ou l'autre ville membre du Réseau de l'Alliance des Neuchâtel du Monde sur des projets précis. Enfin, un quatrième cercle, plus multilatéral, nous amènera à poursuivre notre engagement au sein de l'Alliance des Neuchâtel du Monde et à obtenir un positionnement international reconnu en matière d'énergies, renouvelables en particulier, de culture et d'innovations, en lien avec les



créations combinant l'imaginaire et les développements technologiques, tels que le Festival international du film fantastique (NIFFF), les concours de créations de jeux vidéos, l'Homme bleu ou le projet de réaffectation des anciennes prisons en « Tour des évasions » en partenariat avec l'Etat, le NIFFF, qui y a son siège, et l'artiste John Howe, de renommée internationale.

Enfin, dès 2021, il appartiendra aux Autorités de la nouvelle commune de s'approprier cette matière et de définir les buts qu'elle entend poursuivre en matière de relations internationales et les moyens qu'elle entend mettre en œuvre pour y parvenir.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte du présent rapport d'information, ce qui constituera une reconnaissance de l'important travail réalisé durant ces dernières décennies, et de classer le postulat no 182.

Neuchâtel, le 2 septembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,

Le chancelier,

Thomas Facchinetti

Rémy Voirol

Annexes

- 1 Accueil des festivités officielles étrangères à Neuchâtel / Liste des pays
- 2 Alliance des Neuchâtel du Monde / Liste des thèmes traités lors des conférences
- 3 Faire vivre nos jumelages / Les actions les plus représentatives

## **Annexe 1**

### 2.2.3. Accueil des festivités officielles étrangères à Neuchâtel

#### Pays limitrophes :

Italie, France, Allemagne, Autriche, Liechtenstein

#### Pays les plus représentés à Neuchâtel :

Portugal, Espagne

#### Pays dont des liens sont déjà établis avec la Ville de Neuchâtel :

Argentine, Roumanie, Japon, Afrique du Sud, Belgique, Corée du Sud

#### Pays des « Neuchâtel du Monde » :

Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Canada, Danemark, Etats-Unis, Géorgie, Japon, Lettonie, Malaisie, Monténégro, Angleterre, Slovaquie, République tchèque

## **Annexe 2**

### 2.2.4.1. L'Alliance des Neuchâtel du Monde / Liste des thèmes traités lors des conférences

- 1998 Shinshiro / Japon : Economie ;
- 2000 Neuchâtel / Suisse : Formation ;
- 2002 Newcastle Indiana & Pennsylvania / USA : Energie ;
- 2004 Newcastle / Afrique du Sud : Intégration culturelle ;
- 2006 Newcastle Under Lyme / Angleterre : Implication de la population aux décisions des Autorités ;
- 2008 Neuburg an der Donau / Allemagne : Energies renouvelables ;
- 2010 Newcastle / Afrique du Sud : Accès des jeunes au monde économique ;
- 2012 Newcastle Upon Tyne / Angleterre : City branding et tourisme;
- 2014 Nové Hradky / Tchéquie : Démocratie ;
- 2016 Newcastle-Carlinton / Canada : Personnes âgées ;
- 2018 Shinshiro / Japon : 20 ans de l'Alliance et perspectives ;
- 2020 Neuchâtel / Suisse : « Smart cities : L'innovation au service de la population ».

## Annexe 3

### 3.1. Faire vivre nos jumelages

#### Pour Besançon :

- La Ville participe fréquemment au marché des spécialités gastronomiques « Instants gourmands » et à certaines éditions des Marchés de Noël par le biais des Caves de la Ville ;
- Une coopération technique, dont profite notamment le Burkina Faso, s'est instaurée depuis de nombreuses années entre nos deux cités ;
- Une riche collaboration entre la Salle des musiques actuelles La Rodia et la Case à Chocs mais également avec Festi'Neuch permet l'échange et la découverte de nombreux talents ;
- Notons également la récente participation d'une équipe de la Ville de Neuchâtel, en collaboration avec la fondation Les Perce-Neige, au Raid Handi-Forts. Compétition amicale dont les équipes formées notamment de deux personnes en situation de handicap s'opposent au travers de différentes épreuves sportives ;
- Une participation financière est versée aux équipes juniors de football participant au tournoi des petits champions.

#### Pour Aarau :

- De nombreux échanges scolaires, courses d'écoles et camps de ski sont soutenus logistiquement et/ou financièrement ;
- Le Maienzug, grande célébration du dernier jour d'école, nous accueille lorsque la date ne coïncide pas avec notre Fête de la Jeunesse ;
- Les rencontres sportives nous permettent d'échanger comme lors des récents matches de barrage opposant Neuchâtel Xamax FCS au FC Aarau ou encore lors du Tour de Romandie ;
- La sortie des Jubilaires de l'Administration s'est dernièrement déroulée dans le chef-lieu argovien ;
- Des présences au marché du samedi ainsi qu'au salon commercial se font régulièrement pour la promotion de Neuchâtel ;
- Exposition Association Visarte « 17 x Neuchâtel », Stadtmuseum.

### Pour Sansepolcro :

- Quelques expositions du sculpteur toscan Francesco Cremoni se sont déroulées au péristyle de l'Hôtel de Ville et une exposition de l'artiste neuchâtelois Raymond L'Epée s'est tenue à Sansepolcro ;
- Deux démonstrations des arbalétriers toscans ont déjà eu lieu à Neuchâtel ;
- Une visite remarquée du Showband Les Armourins à Sansepolcro pour la célébration du 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage ;
- De nombreux événements musicaux avec la présence de l'orchestre du Conservatoire, de la chorale de l'EOREN, de la musique militaire ou encore de l'Ensemble philharmonique ;
- Tout dernièrement, une rencontre des membres du Centre culturel italien de Neuchâtel avec les Autorités de Sansepolcro a été facilitée par nos contacts ;
- Discussions en vue d'un partenariat entre les Lions Clubs Neuchâtel et Sansepolcro.